



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog adopte sa Politique culturelle 2016-2020

Magog, le 30 mars 2016 – Lors de l'assemblée du conseil des maires de la MRC du 17 février dernier, la MRC de Memphrémagog a adopté sa *Politique culturelle 2016-2020*. Il s'agit de la sixième version de cette *Politique* pour la MRC, puisque la première version de celle-ci a été adoptée en 1990 et a été renouvelée à tous les cinq ans.

La nouvelle *Politique culturelle* a été élaborée par le Comité culturel de la MRC, dont le rôle est de favoriser la diversité culturelle du territoire. Le processus de révision a débuté il y a quelques mois et différentes étapes ont été franchies au cours de celui-ci. Dans un premier temps, les membres d'organismes culturels de la région, ainsi que les municipalités, ont été invités à s'exprimer sur le sujet lors d'une rencontre de consultation et par l'entremise d'un sondage. Par la suite, la population a aussi pu prendre part à cet exercice en répondant à un appel lancé sur le site Internet de la MRC.

« Le développement culturel a toujours fait partie des préoccupations de la MRC de Memphrémagog » mentionne madame Michèle Turcotte, présidente du Comité culturel de la MRC et mairesse de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton. « La MRC fait figure de pionnière en la matière, puisqu'elle a adopté sa première *Politique culturelle* il y a plus de 25 ans, dès l'adoption de son premier schéma d'aménagement. Les notions de culture et de patrimoine font d'ailleurs partie intégrante de celui-ci. »

La nouvelle *Politique culturelle* démontre l'importance accordée à l'apport de la culture et du patrimoine à l'identité et à la vitalité du territoire de la MRC, ainsi qu'à la contribution des personnes engagées dans ce secteur. Elle a le souci d'arrimer le développement culturel aux autres efforts consentis par la MRC au développement durable de la collectivité : son développement économique, son développement social et la protection de son environnement. Plus concrètement, l'adoption de cette *Politique* confirme également l'intention de la MRC de mettre en valeur les organismes du secteur culturel, de soutenir les municipalités dans leur développement et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel de la région.

La *Politique culturelle 2016-2020* de la MRC de Memphrémagog est disponible sur le Web à l'adresse www.mrcmemphremagog.com/culture.

Source :

Mme Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

Mme Michèle Turcotte
Présidente
Comité culturel
Tél. : 450 297-3353

M. Jean-Charles Bellemare
Conseiller en développement local et économie
sociale
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 323